



Berry Numérique

Délibération du Comité Syndical n° CS 01/2018

Réunion du 6 février 2018

Le 6 février 2018, à 9h30, se sont réunis à l'Hôtel du département, 1 place Marcel Plaisant, à Bourges, les délégués désignés par chaque collectivité territoriale adhérente au syndicat mixte ouvert Berry Numérique, sous la présidence de Monsieur Patrick BARNIER, Président.

Étaient Présents :

BARNIER Patrick
FOURRÉ Daniel
RIOTTE Emmanuel
COSYNS Louis
BALLERAT Xavier
BERNARD Paul
CHARLES Jean-Pierre
COLLIN Pascal
DRUNAT Christophe
GATTEFIN Christian
GODARD Denys
GRESSET François
LARDY Jean-Pierre
MATHE Jean-Roger

Délégué du Conseil départemental du Cher
Délégué du Conseil départemental du Cher
Délégué du Conseil départemental du Cher
Délégué de la Région Centre-Val de Loire
Délégué de la CDC Pays de Nérondes
Délégué de la CDC Trois Provinces
Délégué de la CDC Vierzon Sologne Berry
Délégué de la CDC Cœur de France
Délégué de la CDC Terres du Haut Berry
Délégué de la CDC Cœur de Berry
Délégué de la CDC Village de la Forêt
Délégué de la CDC Sauldre et Sologne
Délégué de la CDC Le Dunois
Délégué de la CDC Arnon Boischaux Cher

Date de convocation :

29/01/2018

Secrétaire de séance :

Emmanuel RIOTTE

Nombre de membres en exercice :

29

Étaient absents ou excusés

DE BENGY -PUYVALLEE Ghislaine
CHABRILLAT Guy
CHALMIN Jean-Pierre
COURIVAUD Bernadette
DEBONO Yves
GONTHIER Gilles
GOFFINET Pierre -Etienne
LALLIER Annie
NAULEAU Nicolas
PIETU Delphine
RICHER Marie-Pierre
RIVET Michelle
ROGER Claude
ROULLET Dominique
SINSOULIER-BIGOT Agnès

Déléguée du Conseil départemental du Cher
Délégué de la CDC Terres du Haut Berry
Délégué de la CDC Cœur de Berry
Déléguée du Conseil départemental du Cher
Délégué de la CDC Berry Loire Vauvise
Délégué de la CDC Fercher, Pays Florentais
Délégué de la CDC La Septaine
Déléguée du Conseil départemental du Cher
Délégué de la CDC Berry Grand Sud
Déléguée du Conseil départemental du Cher
Déléguée du Conseil départemental du Cher
Déléguée de la Région Centre-Val de Loire
Délégué de la CDC Cœur de France
Délégué de la Région Centre-Val de Loire
Déléguée de la Région Centre-Val de Loire

Pouvoirs

CHABRILLAT Guy
GONTHIER Gilles
LALLIER Annie
RICHER Marie-Pierre
RIVET Michelle
ROULLET Dominique
SINSOULIER-BIGOT Agnès

DRUNAT Christophe
RIOTTE Emmanuel
RIOTTE Emmanuel
LARDY Jean-Pierre
COSYNS Louis
BARNIER Patrick
BARNIER Patrick

Point n°1

Envoyé en préfecture le 07/02/2018

Reçu en préfecture le 07/02/2018

Affiché le

ID : 018-200041481-20180206-CS01_2018-DE

Approbation du procès-verbal du comité syndical 2017

Le Comité Syndical,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le rapport du Président ;

Après en avoir délibéré ;

DÉCIDE

- **d'approuver** le procès verbal du comité syndical du 12 décembre 2017, joint à la présente délibération.

VOTE :


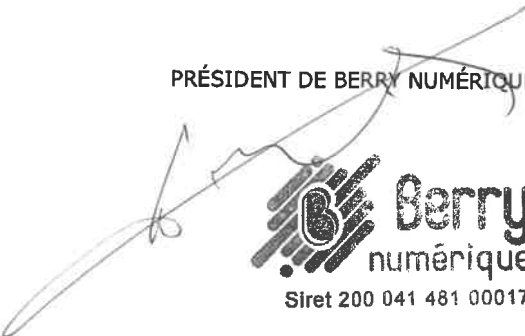
Pour : 31,125 voix (9 délégués du Conseil départemental du Cher et de la Région Centre-Val de Loire représentant 19,125 voix et 12 délégués de CDC représentant 12 voix)

Contre : 0,00 voix

Abstention : 0,00 voix

PATRICK BARNIER

PRÉSIDENT DE BERRY NUMÉRIQUE



Siret 200 041 481 00017

Berry Numérique

Délibération du Comité Syndical n° CS 02/2018

Réunion du 6 février 2018

Le 6 février 2018, à 9h30, se sont réunis à l'Hôtel du département, 1 place Marcel Plaisant, à Bourges, les délégués désignés par chaque collectivité territoriale adhérente au syndicat mixte ouvert Berry Numérique, sous la présidence de Monsieur Patrick BARNIER, Président.

Date de convocation :

29/01/2018

Secrétaire de séance :

Emmanuel RIOTTE

Nombre de membres en exercice :

29

Étaient Présents :

BARNIER Patrick
FOURRÉ Daniel
RIOTTE Emmanuel
COSYNS Louis
BALLERAT Xavier
BERNARD Paul
CHARLES Jean-Pierre
COLLIN Pascal
DRUNAT Christophe
GATTEFIN Christian
GODARD Denys
GRESSET François
LARDY Jean-Pierre
MATHE Jean-Roger

Délégué du Conseil départemental du Cher
Délégué du Conseil départemental du Cher
Délégué du Conseil départemental du Cher
Délégué de la Région Centre-Val de Loire
Délégué de la CDC Pays de Nérondes
Délégué de la CDC Trois Provinces
Délégué de la CDC Vierzon Sologne Berry
Délégué de la CDC Cœur de France
Délégué de la CDC Terres du Haut Berry
Délégué de la CDC Cœur de Berry
Délégué de la CDC Village de la Forêt
Délégué de la CDC Sauldre et Sologne
Délégué de la CDC Le Dunois
Délégué de la CDC Arnon Boischaux Cher

Étaient absents ou excusés

DE BENGY -PUYVALLEE Ghislaine
CHABRILLAT Guy
CHALMIN Jean-Pierre
COURIVAUD Bernadette
DEBONO Yves
GONTHIER Gilles
GOFFINET Pierre -Etienne
LALLIER Annie
NAULEAU Nicolas
PIETU Delphine
RICHER Marie-Pierre
RIVET Michelle
ROGER Claude
ROULLET Dominique
SINSOULIER-BIGOT Agnès

Députée du Conseil départemental du Cher
Délégué de la CDC Terres du Haut Berry
Délégué de la CDC Cœur de Berry
Députée du Conseil départemental du Cher
Délégué de la CDC Berry Loire Vauvise
Délégué de la CDC Fercher, Pays Florentais
Délégué de la CDC La Septaine
Députée du Conseil départemental du Cher
Délégué de la CDC Berry Grand Sud
Députée du Conseil départemental du Cher
Députée de la Région Centre-Val de Loire
Délégué de la CDC Cœur de France
Délégué de la Région Centre-Val de Loire
Députée de la Région Centre-Val de Loire

Pouvoirs

CHABRILLAT Guy
GONTHIER Gilles
LALLIER Annie
RICHER Marie-Pierre
RIVET Michelle
ROULLET Dominique
SINSOULIER-BIGOT Agnès

DRUNAT Christophe
RIOTTE Emmanuel
RIOTTE Emmanuel
LARDY Jean-Pierre
COSYNS Louis
BARNIER Patrick
BARNIER Patrick

Point n°2

Compte de gestion 2017

Le Comité Syndical,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Considérant que l'exécution des dépenses et des recettes relative à l'exercice 2017 a été réalisée par le Payeur départemental du Cher et que le compte de gestion établi par ce dernier est conforme au compte administratif du syndicat mixte Berry Numérique ;

Considérant l'identité de valeur entre les écritures du compte administratif du Président et du compte de gestion du Payeur ;

Vu le rapport du Président ;

Et après en avoir délibéré,

DÉCIDE

- **d'approuver** le compte de gestion du Payeur pour l'exercice 2017, dont les écritures sont conformes au compte administratif du syndicat pour le même exercice.

VOTE :

Pour : 31,125 voix (9 délégués du Conseil départemental du Cher et de la Région Centre-Val de Loire représentant 19,125 voix et 12 délégués de CDC représentant 12 voix)

Contre : 0,00 voix

Abstention : 0,00 voix

PATRICK BARNIER

PRÉSIDENT DE BERRY NUMÉRIQUE



Siret 200 041 481 00017

Berry Numérique

Délibération du Comité Syndical n° CS 03/2018

Réunion du 6 février 2018

Le 6 février 2018, à 9h30, se sont réunis à l'Hôtel du département, 1 place Marcel Plaisant, à Bourges, les délégués désignés par chaque collectivité territoriale adhérente au syndicat mixte ouvert Berry Numérique, sous la présidence de Monsieur Patrick BARNIER, Président.

Date de convocation :

29/01/2018

Secrétaire de séance :

Emmanuel RIOTTE

Nombre de membres en exercice :

29

Étaient Présents :

BARNIER Patrick
FOURRÉ Daniel
RIOTTE Emmanuel
COSYNS Louis
BALLERAT Xavier
BERNARD Paul
CHARLES Jean-Pierre
COLLIN Pascal
DEBONO Yves
DRUNAT Christophe
GATTEFIN Christian
GODARD Denys
GRESSET François
LARDY Jean-Pierre
MATHE Jean-Roger

Délégué du Conseil départemental du Cher
Délégué du Conseil départemental du Cher
Délégué du Conseil départemental du Cher
Délégué de la Région Centre-Val de Loire
Délégué de la CDC Pays de Néronde
Délégué de la CDC Trois Provinces
Délégué de la CDC Vierzon Sologne Berry
Délégué de la CDC Cœur de France
Délégué de la CDC Berry Loire Vauvise
Délégué de la CDC Terres du Haut Berry
Délégué de la CDC Cœur de Berry
Délégué de la CDC Village de la Forêt
Délégué de la CDC Sauldre et Sologne
Délégué de la CDC Le Dunois
Délégué de la CDC Arnon Boischaut Cher

Étaient absents ou excusés

DE BENGY -PUYVALLEE Ghislaine
CHABRILLAT Guy
CHALMIN Jean-Pierre
COURIVAUD Bernadette
GONTHIER Gilles
GOFFINET Pierre -Etienne
LALLIER Annie
NAULEAU Nicolas
PIETU Delphine
RICHER Marie-Pierre
RIVET Michelle
ROGER Claude
ROULLET Dominique
SINSOULIER-BIGOT Agnès

Députée du Conseil départemental du Cher
Délégué de la CDC Terres du Haut Berry
Délégué de la CDC Cœur de Berry
Députée du Conseil départemental du Cher
Délégué de la CDC Fercher, Pays Florentais
Délégué de la CDC La Septaine
Députée du Conseil départemental du Cher
Délégué de la CDC Berry Grand Sud
Députée du Conseil départemental du Cher
Députée du Conseil départemental du Cher
Députée de la Région Centre-Val de Loire
Délégué de la CDC Cœur de France
Délégué de la Région Centre-Val de Loire
Députée de la Région Centre-Val de Loire

Pouvoirs

CHABRILLAT Guy
GONTHIER Gilles
LALLIER Annie
RICHER Marie-Pierre
RIVET Michelle
ROULLET Dominique
SINSOULIER-BIGOT Agnès

DRUNAT Christophe
RIOTTE Emmanuel
RIOTTE Emmanuel
LARDY Jean-Pierre
COSYNS Louis
BARNIER Patrick
BARNIER Patrick

Point n°3

Approbation du compte administratif 2017

Le Comité Syndical,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n°CS 12/2017 du 10 avril 2017 relative au vote du budget primitif 2017 et la délibération n°CS 35/2017 du 5 octobre 2017 relative au vote de la décision modificative n°1, conformément au cadre comptable ;

M Patrick BARNIER, ayant dressé le compte administratif 2017 ;

Considérant que le président du Comité syndical s'est retiré au moment du vote, et que M Daniel FOURRE assure la présidence ;

Vu le compte de gestion de l'exercice 2017 dressé par le Payeur ;

Et après en avoir délibéré,

DECIDE

- **d'arrêter le compte administratif 2017 du syndicat :**

	Investissement	Fonctionnement
Recettes	9 376 815,26 €	1 386 039,20 €
Dépenses	13 181 695,47 €	1 054 545,91 €
Résultats de l'exercice	-3 804 880,21 €	331 493,29 €
Résultats antérieurs	15 452 910,02 €	623 324,24 €
Résultats cumulé	11 648 029,81 €	954 817,53 €
Restes à réaliser		
Dépenses	267 343,94€	0,00 €
Recettes	0,00 €	0,00 €
Solde restes à réaliser	-267 343,94 €	0,00 €
Solde d'exécution	11 380 685,87 €	954 817,53 €
Affectation du résultat		
Résultat du fonctionnement reporté		954 814,53 €
Résultat de l'investissement reporté	11 380 685,87 €	

- **de reconnaître la sincérité des restes à réaliser.**

Les Restes A Réaliser (RAR) en dépenses sont les dépenses qui ont été engagées mais pas encore payées. Elles correspondent aux projets seulement signés mais

pas encore en cours d'exécution ou les projets en cours achevés.

Les restes à réaliser sont détaillés ci-dessous par article :

IMPUTATION BUDGETAIRE		Restes à réaliser
2031	Frais d'étude	40 565,57 €
2051	Concessions et droits assimilés	1 063,66 €
TOTAL CHAPITRE 20		41 629,23 €
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	1 383,45 €
TOTAL CHAPITRE 21		1 383,45 €
2315	Installations, matériels et outillages techniques	224 331,26 €
TOTAL CHAPITRE 23		224 331,26 €


- **d'adopter le compte administratif annexé.**

VOTE :

Pour : 25,75 voix (6 délégués du Conseil départemental du Cher et de la Région Centre-Val de Loire représentant 12,75 voix et 13 délégués de CDC représentant 13 voix)

Contre : 0,00 voix

Abstention : 0,00 voix

DANIEL FOURRÉ
VICE-PRÉSIDENT DE BERRY NUMÉRIQUE

Siret 200 041 481 00017

Berry Numérique

Délibération du Comité Syndical n° CS 04/2018

Réunion du 6 février 2018

Le 6 février 2018, à 9h30, se sont réunis à l'Hôtel du département, 1 place Marcel Plaisant, à Bourges, les délégués désignés par chaque collectivité territoriale adhérente au syndicat mixte ouvert Berry Numérique, sous la présidence de Monsieur Patrick BARNIER, Président.

Date de convocation :

29/01/2018

Secrétaire de séance :

Emmanuel RIOTTE

Nombre de membres en exercice :

29

Étaient Présents :

BARNIER Patrick
FOURRÉ Daniel
RIOTTE Emmanuel
COSYNS Louis
BALLERAT Xavier
BERNARD Paul
CHARLES Jean-Pierre
COLLIN Pascal
DEBONO Yves
DRUNAT Christophe
GATTEFIN Christian
GODARD Denys
GRESSET François
LARDY Jean-Pierre
MATHE Jean-Roger

Délégué du Conseil départemental du Cher
Délégué du Conseil départemental du Cher
Délégué du Conseil départemental du Cher
Délégué de la Région Centre-Val de Loire
Délégué de la CDC Pays de Nérondes
Délégué de la CDC Trois Provinces
Délégué de la CDC Vierzon Sologne Berry
Délégué de la CDC Cœur de France
Délégué de la CDC Berry Loire Vauvise
Délégué de la CDC Terres du Haut Berry
Délégué de la CDC Cœur de Berry
Délégué de la CDC Village de la Forêt
Délégué de la CDC Sauldre et Sologne
Délégué de la CDC Le Dunois
Délégué de la CDC Arnon Boischaud Cher

Étaient absents ou excusés

DE BENGY -PUYVALLEE Ghislaine
CHABRILLAT Guy
CHALMIN Jean-Pierre
COURIVAUD Bernadette
GONTHIER Gilles
GOFFINET Pierre -Etienne
LALLIER Annie
NAULEAU Nicolas
PIETU Delphine
RICHER Marie-Pierre
RIVET Michelle
ROGER Claude
ROULLET Dominique
SINSOULIER-BIGOT Agnès

Déléguée du Conseil départemental du Cher
Délégué de la CDC Terres du Haut Berry
Délégué de la CDC Cœur de Berry
Déléguée du Conseil départemental du Cher
Délégué de la CDC Fercher, Pays Florentais
Délégué de la CDC La Septaine
Déléguée du Conseil départemental du Cher
Délégué de la CDC Berry Grand Sud
Déléguée du Conseil départemental du Cher
Déléguée du Conseil départemental du Cher
Déléguée de la Région Centre-Val de Loire
Délégué de la CDC Cœur de France
Délégué de la Région Centre-Val de Loire
Déléguée de la Région Centre-Val de Loire

Pouvoirs

CHABRILLAT Guy
GONTHIER Gilles
LALLIER Annie
RICHER Marie-Pierre
RIVET Michelle
ROULLET Dominique
SINSOULIER-BIGOT Agnès

DRUNAT Christophe
RIOTTE Emmanuel
RIOTTE Emmanuel
LARDY Jean-Pierre
COSYNS Louis
BARNIER Patrick
BARNIER Patrick

Point n°4

Budget primitif 2018

Le Comité Syndical,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'article 11 de la loi d'orientation n°92.125 du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République ;

Vu la délibération n° CS 38/2017 du 12 décembre 2017 adoptant le débat d'orientation budgétaire ;

Vu les statuts du syndicat fixant les contributions de fonctionnement ;

Vu le projet de budget primitif 2018 ;

Vu les dispositions de l'instruction budgétaire et comptable M4 et en particulier celles relatives à l'affectation du résultat ;

Vu les résultats figurant au compte administratif 2017 approuvé ce même jour ;

Vu le rapport du Président ;

Et après en avoir délibéré ;

DÉCIDE

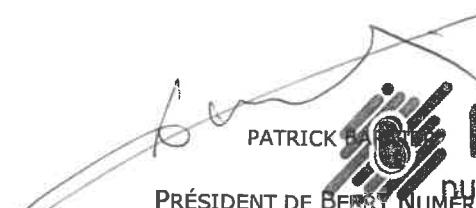

- **d'approuver** le montant des recettes et des dépenses inscrits aux chapitres rappelés dans le budget primitif 2018 de Berry Numérique tel qu'il est annexé à la présente délibération soit en section de fonctionnement **3 865 320,60 €** et en section d'investissement **28 471 038,01 €** ;
- **de reporter** à la section de fonctionnement à l'article 002 l'excédent de **954 817,53 €** ;
- **de reporter** à la section d'investissement à l'article 001 l'excédent de **11 648 029,81 €** ;
- **d'autoriser** le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération ;
- **d'approuver** les modifications de l'autorisation de programme et crédits de paiements ;
- **d'approuver** le budget primitif ;

VOTE :

Pour : 32,125 voix (9 délégués du Conseil départemental du Cher et de la Région Centre-Val de Loire représentant 19,125 voix et 13 délégués de CDC représentant 13 voix)

Contre : 0,00 voix

Abstention : 0,00 voix


PATRICK
PRÉSIDENT DE BERRY NUMÉRIQUE

Siret 200 041 481 00017

Berry Numérique

Délibération du Comité Syndical n° CS 05/2018

Réunion du 6 février 2018

Le 6 février 2018, à 9h30, se sont réunis à l'Hôtel du département, 1 place Marcel Plaisant, à Bourges, les délégués désignés par chaque collectivité territoriale adhérente au syndicat mixte ouvert Berry Numérique, sous la présidence de Monsieur Patrick BARNIER, Président.

Date de convocation :

29/01/2018

Secrétaire de séance :

Emmanuel RIOTTE

Nombre de membres en exercice :

29

Étaient Présents :

BARNIER Patrick
FOURRÉ Daniel
RIOTTE Emmanuel
COSYNS Louis
BALLERAT Xavier
BERNARD Paul
CHARLES Jean-Pierre
COLLIN Pascal
DEBONO Yves
DRUNAT Christophe
GATTEFIN Christian
GODARD Denys
GRESSET François
LARDY Jean-Pierre
MATHE Jean-Roger

Étaient absents ou excusés

DE BENGY -PUYVALLEE Ghislaine
CHABRILLAT Guy
CHALMIN Jean-Pierre
COURIVAUD Bernadette
GONTHIER Gilles
GOFFINET Pierre -Etienne
LALLIER Annie
NAULEAU Nicolas
PIETU Delphine
RICHER Marie-Pierre
RIVET Michelle
ROGER Claude
ROULLET Dominique
SINSOULIER-BIGOT Agnès

Pouvoirs

CHABRILLAT Guy
GONTHIER Gilles
LALLIER Annie
RICHER Marie-Pierre
RIVET Michelle
ROULLET Dominique
SINSOULIER-BIGOT Agnès

Délégué du Conseil départemental du Cher
Délégué du Conseil départemental du Cher
Délégué du Conseil départemental du Cher
Délégué de la Région Centre-Val de Loire
Délégué de la CDC Pays de Nérondes
Délégué de la CDC Trois Provinces
Délégué de la CDC Vierzon Sologne Berry
Délégué de la CDC Cœur de France
Délégué de la CDC Berry Loire Vauvise
Délégué de la CDC Terres du Haut Berry
Délégué de la CDC Cœur de Berry
Délégué de la CDC Village de la Forêt
Délégué de la CDC Saultre et Sologne
Délégué de la CDC Le Dunois
Délégué de la CDC Arnon Boischaut Cher

Déléguée du Conseil départemental du Cher
Délégué de la CDC Terres du Haut Berry
Délégué de la CDC Cœur de Berry
Déléguée du Conseil départemental du Cher
Délégué de la CDC Fercher, Pays Florentais
Délégué de la CDC La Septaine
Déléguée du Conseil départemental du Cher
Délégué de la CDC Berry Grand Sud
Déléguée du Conseil départemental du Cher
Déléguée du Conseil départemental du Cher
Déléguée de la Région Centre-Val de Loire
Délégué de la CDC Cœur de France
Délégué de la Région Centre-Val de Loire
Déléguée de la Région Centre-Val de Loire

DRUNAT Christophe
RIOTTE Emmanuel
RIOTTE Emmanuel
LARDY Jean-Pierre
COSYNS Louis
BARNIER Patrick
BARNIER Patrick

Point n°5

Adhésion des communautés de communes des Portes du Berry entre Loire et Val d'Aubois et du Pays Fort Sancerrois Val de Loire

Le Comité Syndical,

Vu la délibération de la communauté de communes des Portes du Berry entre Loire et Val d'Aubois prenant la compétence en matière d'établissement et d'exploitation d'infrastructures et de réseaux de communications électroniques ;

Vu l'arrêté préfectoral validant l'extension des compétences de la communauté de communes des Portes du Berry entre Loire et Val d'Aubois ;

Vu la délibération de la communauté de communes des Portes du Berry entre Loire et Val d'Aubois demandant son adhésion à Berry Numérique ;

Vu la délibération du 18 décembre 2017 de la communauté de communes du Pays Fort Sancerrois Val de Loire prenant la compétence en matière d'établissement et d'exploitation d'infrastructures et de réseaux de communications électroniques ;

Vu l'arrêté préfectoral validant l'extension des compétences de la communauté de communes du Pays Fort Sancerrois Val de Loire ;

Vu la délibération de la communauté de communes du Pays Fort Sancerrois Val de Loire demandant son adhésion à Berry Numérique ;

Vu les statuts de Berry Numérique et notamment son article 1 ;

Vu le rapport du Président ;

Considérant les missions de Berry Numérique ;

Et après en avoir délibéré ;

DÉCIDE

- **d'approuver** l'adhésion des communautés de communes des Portes du Berry entre Loire et Val d'Aubois et du Pays Fort Sancerrois Val de Loire à Berry Numérique,
- **d'approuver** la modification statutaire qui en découle,
- **d'approuver** les nouveaux statuts de Berry Numérique, tels qu'annexés à la présente délibération.

Envoyé en préfecture le 07/02/2018

Reçu en préfecture le 07/02/2018

Affiché le

ID : 018-200041481-20180206-CS05_2018-DE

VOTE :

Pour : 32,125 voix (9 délégués du Conseil départemental du Cher et de la Région Centre-Val de Loire représentant 19,125 voix et 13 délégués de CDC représentant 13 voix)

Contre : 0,00 voix

Abstention : 0,00 voix

PATRICK BARNIER

PRÉSIDENT DE BERRY NUMÉRIQUE



Berry
numérique
Siret 200 041 481 00017

Berry Numérique

Délibération du Comité Syndical n° CS 06/2018

Réunion du 6 février 2018

Le 6 février 2018, à 9h30, se sont réunis à l'Hôtel du département, 1 place Marcel Plaisant, à Bourges, les délégués désignés par chaque collectivité territoriale adhérente au syndicat mixte ouvert Berry Numérique, sous la présidence de Monsieur Patrick BARNIER, Président.

Date de convocation :

29/01/2018

Secrétaire de séance :

Emmanuel RIOTTE

Nombre de membres en exercice :

29

Étaient Présents :

BARNIER Patrick
FOURRÉ Daniel
RIOTTE Emmanuel
COSYNS Louis
BALLERAT Xavier
BERNARD Paul
CHARLES Jean-Pierre
COLLIN Pascal
DEBONO Yves
DRUNAT Christophe
GATTEFIN Christian
GODARD Denys
GRESSET François
LARDY Jean-Pierre
MATHE Jean-Roger

Délégué du Conseil départemental du Cher
Délégué du Conseil départemental du Cher
Délégué du Conseil départemental du Cher
Délégué de la Région Centre-Val de Loire
Délégué de la CDC Pays de Nérondes
Délégué de la CDC Trois Provinces
Délégué de la CDC Vierzon Sologne Berry
Délégué de la CDC Cœur de France
Délégué de la CDC Berry Loire Vauvise
Délégué de la CDC Terres du Haut Berry
Délégué de la CDC Cœur de Berry
Délégué de la CDC Village de la Forêt
Délégué de la CDC Sauldre et Sologne
Délégué de la CDC Le Dunois
Délégué de la CDC Arnon Boischaut Cher

Étaient absents ou excusés

DE BENGY -PUYVALLEE Ghislaine
CHABRILLAT Guy
CHALMIN Jean-Pierre
COURIVAUD Bernadette
GONTHIER Gilles
GOFFINET Pierre -Etienne
LALLIER Annie
NAULEAU Nicolas
PIETU Delphine
RICHER Marie-Pierre
RIVET Michelle
ROGER Claude
ROULLET Dominique
SINSOULIER-BIGOT Agnès

Députée du Conseil départemental du Cher
Délégué de la CDC Terres du Haut Berry
Délégué de la CDC Cœur de Berry
Députée du Conseil départemental du Cher
Délégué de la CDC Fercher, Pays Florentais
Délégué de la CDC La Septaine
Députée du Conseil départemental du Cher
Délégué de la CDC Berry Grand Sud
Députée du Conseil départemental du Cher
Députée du Conseil départemental du Cher
Députée de la Région Centre-Val de Loire
Délégué de la CDC Cœur de France
Délégué de la Région Centre-Val de Loire
Députée de la Région Centre-Val de Loire

Pouvoirs

CHABRILLAT Guy
GONTHIER Gilles
LALLIER Annie
RICHER Marie-Pierre
RIVET Michelle
ROULLET Dominique
SINSOULIER-BIGOT Agnès

DRUNAT Christophe
RIOTTE Emmanuel
RIOTTE Emmanuel
LARDY Jean-Pierre
COSYNS Louis
BARNIER Patrick
BARNIER Patrick

Point n°6

Envoyé en préfecture le 07/02/2018

Reçu en préfecture le 07/02/2018

Affiché le

ID : 018-200041481-20180206-CS06_2018-DE

Convention de financement avec la communauté de communes des Portes du Berry entre Loire et Val d'Aubois

Le Comité Syndical,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique (SDTAN) du Cher approuvé par le Conseil départemental du Cher le 26 juin 2012 ;

Considérant la nécessité de formaliser les relations financières entre Berry Numérique et la communauté de communes des Portes du Berry entre Loire et Val d'Aubois ;

Vu le rapport du Président ;

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

- **d'approuver** la convention de financement avec la communauté de communes des Portes du Berry entre Loire et Val d'Aubois , annexée à la présente délibération,
- **d'autoriser** le Président à signer cette convention et tous les documents associés.

VOTE :

Pour : 32,125 voix (9 délégués du Conseil départemental du Cher et de la Région Centre-Val de Loire représentant 19,125 voix et 13 délégués de CDC représentant 13 voix)

Contre : 0,00 voix

Abstention : 0,00 voix

PATRICK BARNIER

PRÉSIDENT DE BERRY NUMÉRIQUE



Berry
numérique
Siret 200 041 481 00017

Berry Numérique

Délibération du Comité Syndical n° CS 07/2018

Réunion du 6 février 2018

Le 6 février 2018, à 9h30, se sont réunis à l'Hôtel du département, 1 place Marcel Plaisant, à Bourges, les délégués désignés par chaque collectivité territoriale adhérente au syndicat mixte ouvert Berry Numérique, sous la présidence de Monsieur Patrick BARNIER, Président.

Date de convocation :

29/01/2018

Secrétaire de séance :

Emmanuel RIOTTE

Nombre de membres en exercice :

29

Étaient Présents :

BARNIER Patrick

FOURRÉ Daniel

RIOTTE Emmanuel

COSYNS Louis

BALLERAT Xavier

BERNARD Paul

CHARLES Jean-Pierre

COLLIN Pascal

DEBONO Yves

DRUNAT Christophe

GATTEFIN Christian

GODARD Denys

GRESSET François

LARDY Jean-Pierre

MATHE Jean-Roger

Délégué du Conseil départemental du Cher

Délégué du Conseil départemental du Cher

Délégué du Conseil départemental du Cher

Délégué de la Région Centre-Val de Loire

Délégué de la CDC Pays de Nérondes

Délégué de la CDC Trois Provinces

Délégué de la CDC Vierzon Sologne Berry

Délégué de la CDC Cœur de France

Délégué de la CDC Berry Loire Vauvise

Délégué de la CDC Terres du Haut Berry

Délégué de la CDC Cœur de Berry

Délégué de la CDC Village de la Forêt

Délégué de la CDC Sauldre et Sologne

Délégué de la CDC Le Dunois

Délégué de la CDC Arnon Boischaut Cher

Étaient absents ou excusés

DE BENGY -PUYVALLEE Ghislaine

CHABRILLAT Guy

CHALMIN Jean-Pierre

COURIVAUD Bernadette

GONTHIER Gilles

GOFFINET Pierre -Etienne

LALLIER Annie

NAULEAU Nicolas

PIETU Delphine

RICHER Marie-Pierre

RIVET Michelle

ROGER Claude

ROULLET Dominique

SINSOULIER-BIGOT Agnès

Déléguée du Conseil départemental du Cher

Délégué de la CDC Terres du Haut Berry

Délégué de la CDC Cœur de Berry

Déléguée du Conseil départemental du Cher

Délégué de la CDC Fercher, Pays Florentais

Délégué de la CDC La Septaine

Déléguée du Conseil départemental du Cher

Délégué de la CDC Berry Grand Sud

Déléguée du Conseil départemental du Cher

Déléguée du Conseil départemental du Cher

Déléguée de la Région Centre-Val de Loire

Délégué de la CDC Cœur de France

Délégué de la Région Centre-Val de Loire

Déléguée de la Région Centre-Val de Loire

Pouvoirs

CHABRILLAT Guy

GONTHIER Gilles

LALLIER Annie

RICHER Marie-Pierre

RIVET Michelle

ROULLET Dominique

SINSOULIER-BIGOT Agnès

DRUNAT Christophe

RIOTTE Emmanuel

RIOTTE Emmanuel

LARDY Jean-Pierre

COSYNS Louis

BARNIER Patrick

BARNIER Patrick

Point n°7

Élection des membres de la Commission de Délégation de Service Public

Le Comité Syndical,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L.1411-5, D.1411-3, D.1411-4 et D.1411-5 ;

Considérant que la Commission de Délégation de Service Public est composée du Président du syndicat, président de droit ou son représentant, de cinq membres titulaires et cinq membres suppléants élus en son sein par le Comité syndical, au scrutin de liste suivant le système de la représentation proportionnelle au plus fort reste ;

Considérant que deux élus de la Commission de Délégation de Service Public ne sont plus membres de Berry Numérique, il convient de réélire des représentants à cette commission ;

Considérant que le payeur départemental et le représentant du ministre chargé de la concurrence siègent également à la commission avec voix consultative ;

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

- **de déterminer** ainsi les conditions de dépôt des listes : le dépôt des listes des candidats interviendra durant la suspension de séance, et les listes de candidats pourront comprendre moins de noms qu'il n'y a de sièges de titulaires et de suppléants à pourvoir.

Considérant qu'une seule liste a été établie après appel à candidature comportant exactement 5 candidats titulaires et 5 candidats suppléants ;

- **de procéder** à l'élection des cinq membres titulaires et des cinq membres suppléants de la Commission de Délégation de Service Public.
- **de proclamer** élus les membres de la Commission de Délégation de Service Public suivants :

Membres titulaires	Membres suppléants
Dominique ROULLET	Michelle RIVET
Guy CHABRILLAT	Jean-Pierre CHARLES
Emmanuel RIOTTE	Denys GODARD
Xavier BALLERAT	Daniel FOURRE
Jean-Roger MATHE	Ghislaine DE BENGY-PUYVALLEE

Envoyé en préfecture le 07/02/2018
Reçu en préfecture le 07/02/2018
Affiché le 
ID : 018-200041481-20180206-CS07_2018-DE

VOTE :

Pour : 32,125 voix (9 délégués du Conseil départemental du Cher et de la Région Centre-Val de Loire représentant 19,125 voix et 13 délégués de CDC représentant 13 voix)

Contre : 0,00 voix

Abstention : 0,00 voix

PATRICK BARNIER

PRÉSIDENT DE BERRY NUMÉRIQUE





Berry Numérique

Délibération du Comité Syndical n° CS 08/2018

Réunion du 6 février 2018

Le 6 février 2018, à 9h30, se sont réunis à l'Hôtel du département, 1 place Marcel Plaisant, à Bourges, les délégués désignés par chaque collectivité territoriale adhérente au syndicat mixte ouvert Berry Numérique, sous la présidence de Monsieur Patrick BARNIER, Président.

Date de convocation :

29/01/2018

Secrétaire de séance :

Emmanuel RIOTTE

Nombre de membres en exercice :

29

Étaient Présents :

BARNIER Patrick
FOURRÉ Daniel
RIOTTE Emmanuel
COSYNS Louis
BALLERAT Xavier
BERNARD Paul
CHARLES Jean-Pierre
COLLIN Pascal
DEBONO Yves
DRUNAT Christophe
GATTEFIN Christian
GODARD Denys
GRESSET François
LARDY Jean-Pierre
MATHE Jean-Roger

Délégué du Conseil départemental du Cher
Délégué du Conseil départemental du Cher
Délégué du Conseil départemental du Cher
Délégué de la Région Centre-Val de Loire
Délégué de la CDC Pays de Nérondes
Délégué de la CDC Trois Provinces
Délégué de la CDC Vierzon Sologne Berry
Délégué de la CDC Cœur de France
Délégué de la CDC Berry Loire Vauvise
Délégué de la CDC Terres du Haut Berry
Délégué de la CDC Cœur de Berry
Délégué de la CDC Village de la Forêt
Délégué de la CDC Sauldre et Sologne
Délégué de la CDC Le Dunois
Délégué de la CDC Arnon Boischaut Cher

Étaient absents ou excusés

DE BENGY -PUYVALLEE Ghislaine
CHABRILLAT Guy
CHALMIN Jean-Pierre
COURIVAUD Bernadette
GONTHIER Gilles
GOFFINET Pierre -Etienne
LALLIER Annie
NAULEAU Nicolas
PIETU Delphine
RICHER Marie-Pierre
RIVET Michelle
ROGER Claude
ROULLET Dominique
SINSOULIER-BIGOT Agnès

Députée du Conseil départemental du Cher
Délégué de la CDC Terres du Haut Berry
Délégué de la CDC Cœur de Berry
Déléguée du Conseil départemental du Cher
Délégué de la CDC Fercher, Pays Florentais
Délégué de la CDC La Septaine
Déléguée du Conseil départemental du Cher
Délégué de la CDC Berry Grand Sud
Déléguée du Conseil départemental du Cher
Déléguée du Conseil départemental du Cher
Déléguée de la Région Centre-Val de Loire
Délégué de la CDC Cœur de France
Délégué de la Région Centre-Val de Loire
Déléguée de la Région Centre-Val de Loire

Pouvoirs

CHABRILLAT Guy
GONTHIER Gilles
LALLIER Annie
RICHER Marie-Pierre
RIVET Michelle
ROULLET Dominique
SINSOULIER-BIGOT Agnès

DRUNAT Christophe
RIOTTE Emmanuel
RIOTTE Emmanuel
LARDY Jean-Pierre
COSYNS Louis
BARNIER Patrick
BARNIER Patrick

Point n°8

Convention type pour le déploiement du réseau très haut débit en domaine privé

Le Comité Syndical,

Vu le code général des collectivités territoriales notamment l'article L.1425-1 ;

Vu le Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique (SDTAN) du Cher ;

Vu les missions de Berry Numérique en tant que constructeur du réseau public très haut débit en fibre optique ;

Vu la nécessité dans certains cas de déployer une partie du réseau en domaine privés pour la desserte d'un ou plusieurs locaux ;

Considérant que le déploiement en domaine privé implique une prise en charge des coûts associés par les propriétaires concernés ;

Considérant que la formalisation des relations entre les propriétaires et Berry Numérique nécessite d'établir une convention type qui sera utilisée pour le déploiement des lignes de communications électronique à très haut débit en domaine privé ;

Vu le rapport du Président ;

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

- **d'approuver** le contenu de la convention type, annexée à la présente délibération ;
- **d'autoriser** le Président à la signer à chaque fois qu'il sera nécessaire.

VOTE :

Pour : 32,125 voix (9 délégués du Conseil départemental du Cher et de la Région Centre-Val de Loire représentant 19,125 voix et 13 délégués de CDC représentant 13 voix)

Contre : 0,00 voix

Abstention : 0,00 voix

PATRICK BARNIER

PRÉSIDENT DE BERRY NUMÉRIQUE



Siret 200 041 481 00017